



## Protégez-vous des cambrioleurs

**Cet été, vous allez être nombreux à partir en vacances. Pensez avant votre départ à ne pas laisser votre maison en proie aux cambriolages. Il existe de nombreuses astuces et des services de sûreté pour protéger votre domicile durant votre absence. Voici quelques idées.**

Parfois, les choses les plus simples suffisent à décourager les délinquants, qui dans de nombreux cas, pénètrent chez les gens quand ils croient le logement inoccupé. C'est pourquoi, très souvent, la présence et la vigilance des voisins suffisent à décourager les opportunistes. Pensez donc à prévenir vos proches, vos voisins ou votre gardien de votre absence. Ils pourront surveiller votre domicile, mais également y donner vie pour éviter de montrer que le lieu est inhabité. Demandez-leur de retirer le courrier qui s'accumule dans la boîte aux lettres, ou d'ouvrir et fermer vos volets

matins et soirs. Sachez aussi qu'utiliser un programmateur pour vos appareils électriques, ou transférer les appels du fixe vers un mobile sont d'autres astuces qui ont fait leurs preuves.

Afin de réduire les risques de cambriolages, la Gendarmerie ou même La Poste a mis en place des dispositifs de sûreté pour les personnes qui s'absentent pour plusieurs jours. Avec l'Opération Tranquillité Vacances, vous pouvez bénéficier d'une surveillance de votre logement. Il vous suffit de remplir un formulaire à adresser à la Gendarmerie de votre secteur. Et si vous en faites la demande, La Poste peut conserver ou renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances.

**Sources : vie publique / service publique**  
<http://www.interieur.gouv.fr/>

## Séjour ados

*Il reste des places pour le séjour à St Gilles Croix de Vie*



L'année dernière, les jeunes ont adoré leur séjour à Meschers (17)

**Du lundi 4 au vendredi 8 juillet, les adolescents du club des jeunes (adhésion possible à tout moment pour 10€ seulement) mettent les voiles direction la plage de Vendée !**

En pension complète, au centre de vacances « Les Amarres », les 15 adolescents profiteront du superbe cadre qui s'offre à eux, et participeront à un grand nombre d'activités incroyables avec : du canoë, du paddle, du pédalo, de l'aquakart, des visites, des balades, des jeux de plage et bien sûr des baignades.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, contactez le Club des Jeunes au 01 64 91 57 62, le mercredi ou le samedi après-midi, ou bien au 01 64 91 30 07, durant la semaine aux heures d'ouverture des écoles.

*Tarifs : entre 54 € et 270 € en fonction du quotient familial.*

*Renseignement auprès du Club des Jeunes. Prévoir votre avis d'imposition 2015 pour le calcul.*

## Info pratique

*Fermeture des commerces durant les vacances*

<b>Bar du Château</b>	Ouvert tout l'été, du lundi au samedi matin inclus
<b>Boulangerie</b>	Fermetures occasionnelles à prévoir pour certaines 1/2 journées. (Dates non communiquées)
<b>La Poste</b>	Fermeture du 4 juillet au 3 septembre inclus
<b>Liloo Bien-être</b>	Fermeture du 1 <sup>er</sup> au 15 août
<b>Pharmacie</b>	Ouvert durant toutes les vacances
<b>Salon de coiffure</b>	Fermeture du 7 au 29 août (inclus)
<b>Supérette</b>	Fermeture (date non communiquée)

**La prochaine brocante aura lieu le dimanche 11 septembre de 8h00 à 18h00 (horaire visiteurs).** Les inscriptions pour les exposants ont lieu entre le 1<sup>er</sup> juin et le 29 août. Les Forgeois se voient offrir deux mètres et le mètre supplémentaire coûte 6€. Les non-forgeois louent le mètre à 7€. Chaque exposant a le droit à 2 mètres au minimum et 10 mètres au maximum. Comme chaque année, le Club des Jeunes tiendra le stand «Snack» (boissons, frites, sandwiches et Hot dog).

**Des chèques vacances attribués par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont disponibles pour les familles forgeoises afin de soutenir vos projets de vacances.** Les familles avec un faible revenu peuvent en bénéficier en déposant en mairie un dossier comprenant le projet détaillé de leurs vacances, une estimation du budget, l'avis d'imposition de l'année 2014 (n-2), une copie du livret de famille, un justificatif de l'ensemble des autres revenus (allocations et autres aides...), quittance de loyer, factures EDF, gaz, eau et de la cantine des enfants. Vous pouvez prendre rendez vous avec le CCAS par téléphone au 01 64 91 03 29, ou bien par courriel à l'adresse de la mairie : [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr).

**Samedi 10 septembre, de 10h00 à 18h00, la commune vous donne rendez-vous pour la nouvelle saison du Forum des associations.** C'est l'occasion pour les Forgeois de s'inscrire aux activités auxquelles ils souhaitent participer pour la saison 2016-2017. Toutes les associations seront présentes au centre socio-culturel, afin de vous présenter leurs projets, répondre à vos questions et prendre vos inscriptions. Vous trouverez plus d'informations dans le livret des associations 2016-2017.

**Mardi 12 juillet:** conseil municipal, à 20h45, en mairie dans la salle du conseil.

La commune vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le jeudi 1<sup>er</sup> septembre pour la rentrée scolaire.

En septembre également, rejoignez-nous le samedi 10 pour le forum des associations et le dimanche 11 pour la brocante (voir ci-contre).

## La gestion écologique de nos espaces communaux

**Au 1er janvier 2017, il sera interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.**

La municipalité de Forges-Les-Bains n'a pas attendu cette date pour adopter des méthodes de gestion des espaces verts plus respectueuses des équilibres écologiques et de la santé humaine. Notamment, depuis quelques temps déjà, la commune a renoncé à utiliser des pesticides sur son territoire. Ces produits chimiques sont nocifs pour l'environnement et les êtres vivants. Ils contaminent l'eau des rivières et des nappes phréatiques. Vous comprendrez qu'il y a urgence à trouver des solutions naturelles !

De nouvelles pratiques d'entretien sont ainsi mises en place. Les plantes vivaces moins gourmandes en eau que les annuelles et plus attractives pour les insectes pollinisateurs ont été privilégiées. La tonte ou la fauche des pelouses sur les secteurs n'ayant pas une priori-

té environnementale comme le bord des routes a été raisonnable : cela fait partie de ce que l'on appelle la gestion différenciée des espaces publics.

Il s'agit d'une méthode qui consiste à déterminer pour chaque espace des objectifs de gestion en termes d'accueil du public, de visuel, mais aussi de biodiversité. Il s'agit ensuite de ne plus appliquer les mêmes méthodes de gestion aux différents espaces municipaux, notamment les espaces enherbés.

Dans notre commune rurale, nous avons l'opportunité de retrouver une nature libre qui présentera un intérêt écologique considérable. Les animaux insectivores, en déclin aujourd'hui, trouveront à nouveau une ressource alimentaire. Et en définitive, c'est notre santé qui ne s'en portera que mieux.

Convaincus ? Alors chez vous, adoptez également quelques mesures en faveur de la nature et surtout limitez et même n'utilisez plus de pesticides !



## COUCOURS DE LA PLUS BELLE EQUIPE DE VELOS ET TROTTINETTES DECORÉS

**Pour la 19<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Châtaigne, rassemblez une équipe de voisins, de copains, de partenaires de club sportif et décorez vos vélos et trottinettes !**

Apportez-les dans le parc de la mairie ou au centre socio-culturel du Jeu de Paume où ils seront exposés de 11h00 à 16h30.

16h30 : défilé autour de la mairie, présentation devant un jury pour désigner l'équipe gagnante.